
**8^e assemblée ordinaire du Conseil d'administration,
le mercredi 25 octobre 2023, à 19 h
au Collège des Compagnons
Salle Le Carrefour (F-224)
3643, avenue des Compagnons**

ÉTAIENT PRÉSENT.E.S :

M ^{me}	Valérie Poirier	Présidente
M ^{me}	Suzanne Roy	Secrétaire
M ^{me}	Andréa Giguère	Trésorière
M ^{me}	Diana Polovei	Administratrice
M.	Daniel Laporte	Administrateur
M	Jacques Pelchat	Administrateur
M.	Alexandre Perras	Administrateur
M.	Marc Laporte	Administrateur
M ^{me}	Anne Corriveau	Conseillère municipale, district de la Pointe-de-Sainte-Foy

ABSENCES :

M. Louis Champoux	Vice-président
M. Réal Jean	Administrateur
M. Jean-Luc Lavoie	Administrateur

II Y A QUORUM

ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENT.E.S :

M ^{me}	Éloïse Gaudreau	Conseillère en consultations publiques, Ville de Québec
M.	Sébastien Paquet	Conseiller en urbanisme, Ville de Québec
M.	Étienne Pelletier	Conseiller en dév. économique, Ville de Québec

Deux représentants du promoteur et quatre citoyen.ne.s sont présent.e.s

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

M^{me} Valérie Poirier ouvre la réunion à 19 h et souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1.	Ouverture de l'assemblée.	19 h 00
2.	Lecture et adoption de l'ordre du jour.	19 h 01
3.	Assemblée publique de consultation de demande d'opinion au conseil de quartier concernant les modifications réglementaires pour un futur projet résidentiel au 3500, chemin des Quatre-Bourgeois	19 h 03
4.	Adoption des procès-verbaux de la séance régulière et de l'assemblée d'élection du 27 septembre	20 h 05
	●Affaires en découlant	
5.	Période d'information par les membres du conseil municipal	20 h 15
6.	Période de questions et commentaires du public	20 h 30
7.	Affaires internes.	20 h 40
8.	Divers	20 h 45
9.	Levée de l'assemblée.	20 h 50

RÉSOLUTION CQPSF-23-CA-61

Sur proposition de Mme Andréa Giguère appuyée par M. Alexandre Perras, il est résolu d'adopter l'ordre du jour avec les modifications mentionnées ci-dessus.

Adoptée à l'unanimité

3. ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION DE DEMANDE D'OPINION AU CONSEIL DE QUARTIER CONCERNANT LES MODIFICATIONS RÉGLEMENTAIRES POUR UN [futur projet résidentiel au 3500, chemin des Quatre-Bourgeois](#).

Le [Conseil de la Ville a résolu](#) de demander l'opinion du conseil de quartier de la Pointe-de-Sainte-Foy relativement à ce projet de modification et de déléguer la consultation publique au conseil de quartier de la Pointe-de-Sainte-Foy pour le projet de modification réglementaire.

Les modifications réglementaires sont présentées par le conseiller en urbanisme de la Ville de Québec. À la suite de la présentation, le public a soumis deux questions.

Le conseil de quartier a ensuite posé plusieurs questions et émis des commentaires. Le détails des échanges se trouvent dans le rapport d'assemblée publique et d'opinion du conseil de quartier, placé en annexe du présent procès-verbal.

RÉSOLUTION CQPSF-23-CA-62

À la majorité, le conseil de quartier de la Pointe-de-Sainte-Foy recommande au conseil de ville d'adopter le projet de *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge sur l'urbanisme relativement à la zone 35708Ca, R.V.Q. 3216* (3500, chemin des Quatre-Bourgeois) mais avec l'ajustement suivant « que le nombre de grands logements (5 et demi et plus) soit augmenté. »

4. ADOPTION ET SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 27 SEPTEMBRE 2023.

M^{me} Valérie Poirier demande aux personnes présentes si le procès-verbal nécessite l'éclaircissement de certains points.

M^{me} Anne Corriveau apporte des corrections au PV de l'Assemblée régulière.

- Au point 5 Attribution du Prix du voisin remarquable, à l'avant-dernière ligne, elle souhaite remplacer «qu'ils se méritent» par mérités.
- Au point 9,3 – Animation de la rue du Campanile. Une erreur s'est produite sur le nombre de participants. Le nombre 15 000 a été remplacé par 500.
- Au point 9,5 – Sécurité et traverses piétonnes et présentation du STMI, à l'avant-dernière ligne. Mme Corriveau indique que «la ville ne peut pas déroger...» sera remplacé par «Mme Corriveau indique que la ville ne peut pas tout modifier les actions entreprises étant donné que son plan d'action est toujours en vigueur, mais elle peut s'adapter à certaines situations.».

RÉSOLUTION CQPSF-23-CA-63

Sur proposition de M. Jacques Pelchat appuyée par M^{me} Andréa Giguère, il est convenu d'adopter le procès-verbal de la séance régulière du 27 septembre 2023.

Adoptée à l'unanimité.

ADOPTION ET SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE D'ÉLECTIONS DU 27 SEPTEMBRE 2023

M^{me} Valérie Poirier demande aux personnes présentes si le procès-verbal est conforme.

M. Alexandre Perras souhaite une modification dans sa présentation. Il souhaite remplacer «qu'il s'est engagé dans le quartier depuis une quinzaine d'années» plutôt qu'une vingtaine d'années.

RÉSOLUTION CQPSF-23-CA-64

Sur proposition de M. Jacques Pelchat appuyée par M. Marc Laporte, il est convenu d'adopter le procès-verbal de l'assemblée d'élections du 27 septembre 2023.

Adoptée à l'unanimité.

5. PÉRIODE D'INFORMATION PAR LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

Mme Corriveau souhaite la bienvenue à tous et à toutes.

Centre communautaire de la Pointe-de-Sainte-Foy

Après un arrêt des travaux, des correctifs requis ont été effectués et les travaux ont repris leurs cours. L'échéancier devrait être respecté. Livraison prévue à l'hiver 2024 pour une inauguration au printemps. Aucune date précise.

Phase 2 des travaux des berges de la Plage Jacques-Cartier

L'appel d'offres a été publié dans Le Soleil du samedi 21 octobre. Les travaux commenceront au début du mois de décembre 2023 et devraient se terminer à la fin du mois de juin 2024. Comme l'an dernier, un arrêt des travaux est planifié au mois d'avril jusqu'à la mi-mai pour la période de dégel. Les travaux consistent principalement à installer des caissons de cèdre avec des insertions de plantations.

Aucune fermeture du sentier n'est prévue pour les travaux à venir. Toutefois, le tronçon complet « zone des travaux aux berges » sera fermé au public pour des raisons de sécurité.

Pour référence, tracer une ligne droite à la hauteur de la terrasse de la rue Veuve Pin sur le chemin Saint-Louis.

Travaux coin Louis-Francoeur et chemin St-Louis

Les travaux sont prolongés jusqu'au 3 novembre

Bibliothèque au Campanile

Pour faire suite à la résolution du conseil de quartier, il a été déposé un avis de proposition à la séance du Conseil de ville du 3 octobre demandant à la Ville de procéder à une étude d'opportunité et de faisabilité pour l'ajout d'une succursale de la Bibliothèque de Québec sur la rue du Campanile.

À la séance suivante du 17 octobre 2023, on a pu lire la recommandation : *D'accorder un délai additionnel, soit jusqu'au 7 novembre 2023, pour la production d'une recommandation relative à l'avis de proposition déposé par madame Anne Corriveau, lors de la séance du conseil de la ville tenu le 3 octobre 2023, demandant que la Ville procède à une étude d'opportunité et de faisabilité pour l'ajout d'une succursale de la Bibliothèque de Québec sur la rue du Campanile. (DG2023-047).*

Avenue des Compagnons

Pour faire suite au point 9.6 : Mesures pour sécuriser l'avenue des Compagnons.

Pour rectifier les sous-entendus évoqués par des membres du Conseil, l'historique des correspondances depuis janvier 2016 a été fait auprès des administrateurs.

Voici la liste :

- Correspondance avec le demandeur
- Observations sur le terrain
- Analyse des données
- Recommandations et sensibilisation auprès du demandeur afin que le message percole auprès des parents et élèves
- Rencontre et conversations téléphoniques avec le demandeur
- Remplacement des luminaires (DEL) pour des plus puissants
- Installation d'un arrêt obligatoire – Laudance/des Compagnons
- Relevés du nombre de plaintes qui émanent pour la plupart d'une personne (citoyen.ne) et rencontre du SPVQ avec cette personne pour suivi
- Opérations radars à plusieurs reprises – émission d'un seul constat depuis septembre 2021
- Un accident en 2022 aurait eu lieu. Les détails ne sont pas fournis par le SPVQ.
- Opérations radars à l'entrée scolaire 2023, pour les 5 jours suivants, soit les 5, 7, 8, 12 et 14 septembre, deux constats ont été émis.
- Ni le STMI, ni le SPVQ ne possède d'historique concernant cinq (5) incidents dont il a été fait mention par un des administrateurs du conseil de quartier.

Suite à ma demande, le bureau du STMI va planifier l'installation de feux rectangulaires à clignotement rapides en 2024 afin de sécuriser davantage la traversée de l'avenue des Compagnons à l'intersection sud de la rue de Senneterre.

Puis les opérations de sensibilisation au moyen de l'afficheur de vitesse se poursuivront et des relevés manuels seront demandés.

6) Invite les citoyens à profiter de la promotion « deux pour un » des quelque 16 000 billets de spectacles qui seront disponibles à la vente les 8 et 9 novembre prochain. La subvention de la ville a doublé passant de 207 000\$ à plus de 500 000\$ afin d'encourager la population à soutenir les différents diffuseurs des salles de spectacles de la Ville.

7) **Formation sur l'urbanisme**

Elle invite les membres du Conseil de quartier à participer à cette formation qui vise à mieux les outiller et à les familiariser davantage avec le cadre juridique? , la réglementation en urbanisme, les notions et les termes utilisés dans le cadre de certains dossiers et lors du traitement des demandes d'opinion et des consultations publiques.

Mardi 7 novembre, à 19 h

Club social Victoria
170, rue du Cardinal-Maurice-Roy
(Le stationnement est gratuit)

6. 1^{ÈRE} PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES DU PUBLIC

Un citoyen demande un suivi concernant l'ajout d'une traverse piétonne près de l'immeuble à condos locatifs l'Aromate. Ce point sera traité lors de la rencontre du mercredi 1^{er} novembre 2023. L'ordre du jour de la rencontre sera affiché sur le site internet de la ville cinq jours avant la tenue de la rencontre.

7. AFFAIRES INTERNES

7.1 Trésorerie

Le point est reporté au 1^{er} novembre

8. DIVERS

M^{me} Éloïse Gaudreau informe les membres du conseil d'administration du conseil de quartier de trois formations qui leur seront offertes.

- Formation "Initiation à l'urbanisme" le mardi 7 novembre au Centre social Victoria
- Une formation sur l'éthique aura lieu en virtuel le jeudi 16 novembre 2023
- Présentation de la Vision de la mobilité active 2024 pour l'arrondissement Sainte-Foy, Sillery et Cap-Rouge le 27 novembre - en ligne
(Priorisation des projets piétonniers et cyclables selon les arrondissements et gestion des projets de réaménagement de rues)
 - o M. Daniel Laporte et M. Jacques Pelchat se demandent si cette présentation correspond à la demande faite par voie de résolution CQPSF-23-CA-56 qui sollicitait une rencontre et une présentation à l'assemblée des interventions prévues afin d'améliorer la sécurité routière à la Pointe-de-Sainte-Foy.
 - o Mme Gaudreau va se renseigner et nous fournir la réponse quand elle la recevra.

9. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par M. Daniel Laporte, appuyée par M^{me} Suzanne Roy de lever la séance à 20 h 45.

Adoptée à l'unanimité.

Procès-verbal rédigé par M^{me} Suzanne Roy et révisé par M^{me} Valérie Poirier, M^{me} Éloïse Gaudreau.

M^{me} Valérie Poirier, présidente

M^{me} Suzanne Roy, secrétaire